



Syndicat d'Energies  
du Gers

AUCH, le 16 AOUT 2018

Réf. : JM W/MF n° Q 8 \

à

LE PRESIDENT DU SYNDICAT,

Monsieur Gilles BÉGUÉ  
Maire de Thoux  
32430 THOUX

Interlocuteur : JM.WALCKER

Monsieur le Maire,

Ce 31 juillet 2018, nous avons été relancés par votre bureau d'étude pour obtenir une analyse des réseaux électriques sur votre projet de PLU. N'ayant reçu aucun document ni projet de règlement, nous vous répondons sur les éléments reçus au Syndicat Départemental d'Energies du Gers le 29 août 2017 qui étaient adressés à la DREAL Occitanie et dont l'intitulé était « Saisine pour éligibilité à Evaluation Environnementale ».

**Zone UL « Au lac »**

↳ Zone globalement bien desservie en électricité.

**Zone UB « La Teulère »**

↳ Zone globalement bien desservie en électricité.

**Zone UB « La Hont »**

↳ Zone globalement bien desservie en électricité.

**Zone AU1 « Rochebrune »**

↳ Nous avons transmis à la municipalité, la solution technique et le coût du raccordement HTA/BT pour équiper cette zone.

**Zone AU1 « La Hont »**

↳ Zone globalement bien desservie en électricité.

**Zone AU2 « La Hont »**

↳ Cette zone nécessite une extension BT pour raccorder le périmètre au réseau basse-tension.

**Zone UA « Au Village »**

↳ Zone globalement bien desservie en électricité.


**Zone AU1 « Au Village »**

↳ Zone globalement bien desservie en électricité.

**Zone UB « Au Village »**

↳ Zone globalement bien desservie en électricité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués,

  
du GERS  
Président du Syndicat,  
J. DUFFOURG